

*Dernières parutions*

- Marc DUMONT et Emmanuelle HELLIER (dir.),  
*Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, 2010, 220 p.
- Yamna DJELLOULI, Cyria EMELIANOFF, Ali BENNASR et Jacques CHEVALIER (dir.),  
*L'étalement urbain. Un processus incontrôlable?*, 2010, 260 p.
- Rémy LE SAOUT (dir.),  
*L'intercommunalité en campagne. Rhétoriques et usages de la thématique intercommunale dans les élections municipales de 2008*, 2010, 202 p.
- Claude BATAILLON,  
*Géographes. Génération 1930*, 2009, 228 p.
- Laure DESPRÉS (dir.),  
*L'estuaire de la Loire. Un territoire en développement durable?*, 2009, 472 p.
- Clotilde BUHOT, Yann GÉRARD, Fabien BRULAY et Claire CHOBLET (dir.),  
*Tensions foncières sur le littoral*, 2009, 174 p.
- Martin VANIER (dir.),  
*Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, 2008, 232 p.
- Philippe CHASSAIGNE et Sylvain SCHOONBAERT (dir.),  
*Urbanisme, des idées aux pratiques, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, 2008, 230 p.
- René-Paul DESSE, Anne FOURNIÉ, Arnaud GASNIER, Nathalie LEMARCHAND, Alain METTON et Jean SOUMAGNE (dir.),  
*Dictionnaire du commerce et de l'aménagement*, 2008, 360 p.
- Nicole CROIX et Jean RENARD,  
*Mouchamps. Commune des bocages vendéens*, 2008, 128 p.
- Daniel PINSON (dir.),  
*Métropoles au Canada et en France. Dynamiques, politiques et cultures*, 2008, 220 p.
- Paul FATTAL,  
*Pollutions des côtes par les hydrocarbures*, 2008, 400 p.
- Jean RENARD,  
*Nantes à la croisée des chemins*, 2008, 224 p.
- Sophie LALIGANT,  
*Un point de non-retour. Anthropologie sociale d'une communauté rurale et littorale bretonne*, 2008, 396 p.
- Annie ANTOINE et Dominique MARGUERIE (dir.),  
*Bocages et sociétés*, 2008, 512 p.
- Yvon LE CARO, Philippe MADELINE et Geneviève PIERRE (dir.),  
*Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*, 2007, 270 p.
- Patrick PIGEON,  
*L'environnement au défi de l'urbanisation*, 2007, 192 p.
- Maryvonne BODIGUEL (dir.),  
*Gouvernance et partage de l'eau. Le bassin versant de Grand-Lieu*, 2007, 206 p.
- Xabier ITÇAINA, Jacques PALARD et Sébastien SÉGAS (dir.),  
*Régimes territoriaux et développement économique*, 2007, 332 p.

# LA POLITIQUE DU LIEN

## *Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*

### Remerciements:

Consacré aux dynamiques territoriales de l'économie sociale, cet ouvrage est lui-même le fruit d'une démarche coopérative. Les travaux de recherche qui sont restitués ici ont bénéficié, pour bon nombre d'entre eux, du soutien de la Délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociale. Sciences Po Bordeaux et le centre de recherche SPIRIT, Science Politique Relations Internationales Territoire (UMR 5116 du CNRS) ont été d'un soutien décisif pour l'organisation du colloque tenu à Bordeaux les 29-30 novembre 2007, dont est issu cet ouvrage. Cette manifestation scientifique a également bénéficié du soutien du groupe de recherche « Local et politique » de l'Association française de science politique et du CNRS. Nos remerciements vont tout particulièrement à Jeanne Capdeville et à Armelle Jézéquel pour le travail constant de relecture et de préparation des textes regroupés dans ce volume, et à Iban Ospital pour la photographie de couverture.

Enfin, ce travail est dédié à la mémoire d'Annie Corbin, qui a contribué activement au colloque de 2007 et au présent ouvrage, et qui nous a prématurément quittés en mai 2010.

*www.pur-editions.fr*

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES  
UHB Rennes 2 – Campus de La Harpe  
2, rue du Doyen-Denis-Leroy  
35044 RENNES cedex

Mise en page par Clément Le Priol pour le compte des PUR

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2010  
ISBN 978-2-7535-1208-5  
ISSN 1264-1642

## SOMMAIRE

Les auteurs.....11

Xabier ITÇAINA

**Introduction générale**

**La politique du lien**

**économie sociale et solidaire, territoire et politique.....13**

*Première partie*

LA TRANSFORMATION

DES MATRICES TERRITORIALES

Sébastien SÉGAS

**Introduction**

**La transformation des matrices territoriales .....35**

1. Amélie ARTIS, Danièle DEMOUSTIER,  
Bernard HOFMANN et Emmanuelle PUISSANT  
**L'économie sociale et solidaire dans les transformations  
socio-économiques urbaines : l'exemple de Grenoble .....39**

2. Joëlle ARGOT, Hervé DAVAL et Jacques POISAT  
**Le rôle des coopératives dans le développement  
économique et social des territoires en restructuration  
Le cas du Roannais, pays de Rhône-Alpes.....57**

3. Emmanuel BIOTEAU, Sébastien FLEURET,  
avec la collaboration de Geneviève PIERRE  
**Un atlas de l'économie sociale et solidaire dans les Pays-de-la-Loire .....73**

4. Annie GOUZIEU  
**Devenir et apport des formes coopératives d'activité  
dans l'ancrage territorial des pêches maritimes  
Approche comparée des pêches maritimes  
cornouaillaises bretonne et britannique .....91**

5. Andrea BASSI  
**La mosaïque coopérative  
Stratégies de réseaux de la coopération sociale à Ravenne.....109**

*Deuxième partie*

ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE COMPARÉE

Nadine RICHEZ-BATTESTI

**Introduction**

**Action publique et économie sociale et solidaire :**

**prédominance associative et territoires ..... 129**

6. Nadine RICHEZ-BATTESTI et Patrick GIANFALDONI  
**Économie sociale et solidaire et action publique territorialisée :**  
**entre aiguillon, partenariat et soumission**  
Le cas des dispositifs d'appui  
à la création d'activités en région PACA..... 133

7. Vanessa JÉRÔME  
**L'économie sociale et solidaire,**  
**une subversion institutionnelle et politique? ..... 149**

8. Marc FOURDRIGNIER  
**Associations, actions publiques et professionnalisations ..... 165**

9. Céline MARIVAL  
**Associations de solidarité et action publique**  
Une perspective institutionnaliste ..... 183

10. Thierry BERTHET et Soizic LENOIR  
**La VAE des bénévoles en milieu associatif :**  
**bilan d'une expérience régionale ..... 199**

11. Lionel ARNAUD  
**De la culture au capital social**  
Le tiers secteur et la reconversion économique  
des liens culturels : l'exemple des politiques  
de développement local à Londres et Lyon..... 217

*Troisième partie*

FINANCES SOLIDAIRES

Annie CORBIN

**Introduction**

**Finances solidaires : expériences et enjeux ..... 235**

12. Pascal GLÉMAIN, Emmanuel BIOTEAU  
avec la participation de Marie-Thérèse TAUPIN  
**Territorialisation et dynamiques territoriales**  
**des formes modernes de finances solidaires en région ..... 239**

13. Sophie BRANA et Yves JÉGOUREL  
**Microfinance, acteurs et territoires :**  
**analyse du secteur en Aquitaine ..... 263**

14. Bruno FRÈRE  
**De la créativité ou de la menace « capitaliste » en situation locale**  
La microfinance et l'accompagnement  
de projets dans l'économie solidaire ..... 287

*Quatrième partie*

USAGES MILITANTS

Gaël FRANQUEMAGNE

**Introduction : Entre soi, pour les autres**

Les usages paradoxaux de l'économie sociale et solidaire ..... 305

15. Claude SORBETS  
**L'économie sociale et solidaire :**  
**des raisons et des valeurs en référence**  
À propos de la responsabilité sociale ..... 309

16. Pierre-Olivier SALLES  
**Militants « solidaires » ou solidaires?**  
Les membres des SEL et la cause de l'économie solidaire :  
une relation ambivalente..... 319

17. Matthieu GATEAU  
**Commerce équitable, économie solidaire**  
**et altermondialisme : une imbrication qui ne va pas « de soi » ..... 333**

Xabier ITÇAINA

**Conclusion générale**

**La crise comme opportunité involontaire? ..... 347**

Principaux sigles et abréviations ..... 353

Liste des figures et tableaux ..... 359

Bibliographie ..... 362

## De la créativité ou de la menace « capitaliste » en situation locale

### La microfinance et l'accompagnement de projets dans l'économie solidaire

Bruno FRÈRE

Face à ce que l'on appelle depuis maintenant une vingtaine d'années l'*économie solidaire* un constat semble aujourd'hui nécessaire. Comment se fait-il que le secteur éprouve tant de difficultés à se fédérer à un échelon politique, alors qu'il a été montré à diverses reprises combien les pratiques de ses différents secteurs (commerce équitable, services de proximité, échanges non monétaires, microcrédit, accompagnement à la création d'entreprises alternatives) étaient congruentes d'un point de vue historique<sup>1</sup>, d'un point de vue sociologique<sup>2</sup> et d'un point de vue économique<sup>3</sup>. L'hypothèse qui sera défendue ici est que si l'on ne parvient pas réellement à saisir les causes de cette difficulté (provisoire?) c'est parce que le point de vue adéquat n'a pas encore été posé sur elle. Il semble bien en effet que l'économie solidaire échoue actuellement à faire entendre sa voix à l'échelle politique pour des raisons qui ne sont en réalité ni historiques, ni économiques, ni même véritablement sociales. Mais, un peu à la croisée de tout cela, pour des raisons morales.

C'est la raison pour laquelle ce que nous voudrions ici proposer est un travail d'axiomatisation des valeurs « solidaires » qui, si elles sont formellement revendiquées par *tous* les acteurs, peuvent aussi induire certaines tensions tacites qui conduisent certains d'entre eux à se désintéresser des tentatives de fédération telles que celles du Réseau d'économie alternative et solidaire (REAS) dans les années quatre-vingt-dix et du Mouvement pour l'économie solidaire (MES) aujourd'hui. Après avoir exposé la grille de lecture permettant d'axiomatiser les valeurs dont se revendiquent les « Solidaires », on tâchera de voir comment certains s'illustrent dans le respect de ces valeurs (nous évoquerons l'exemple

1. GUESLIN A., *L'invention de l'économie sociale: le XIX<sup>e</sup> siècle français*, Paris, Economica, 1987; FRÈRE B., *Le nouvel esprit solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Solidarité et société », 2009.
2. LAVILLE J.-L., *Le travail: une nouvelle question politique*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Pluriel, Sociologie », 2008; LAVILLE J.-L. (dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Hachettes Littératures, coll. « Pluriel, Sociologie », 2007.
3. DEMOUSTIER D., *L'économie sociale et solidaire: s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros, coll. « Alternatives économiques », 2001.

d'*Ardelaine*) là où d'autres, privilégiant l'une d'entre elles, font l'objet de critiques vives, issues parfois de leurs propres rangs (comme c'est le cas pour les *Cigales*<sup>4</sup>). Enfin, nous verrons alors comment ce genre de critique s'importe dans les tentatives de fédération et conduit à des clivages qui, en fin de compte, peuvent placer des secteurs entiers, comme celui du microcrédit appartenant pourtant historiquement à l'économie solidaire, au banc du Mouvement.

### Quelle grille de lecture morale pour l'économie solidaire?

Ce travail repose sur une grille de lecture inspirée de la sociologie pragmatique<sup>5</sup>. Elle se structure autour de quatre topiques de justification (orientées, chacune, vers une valeur morale spécifique) qui permettent aux acteurs de développer des arguments axiologiques venant justifier leur action « solidaire<sup>6</sup> ». Pour parvenir à faire tenir leurs discours visant à qualifier le monde solidaire comme la tentative de construire une nouvelle forme d'économie, les acteurs qui privilégient la topique de justification que nous qualifions, en nous inspirant marginalement de Raoul Vaneigem et Guy Debord<sup>7</sup>, de situationniste, doivent d'abord présenter leurs actions comme une source intarissable d'innovation, économique s'entend. Toutes les formes d'action sont légitimes à condition qu'elles aident une personne en état de désaffiliation à monter son propre projet local de micro-entreprise afin de se sortir quelque peu de la précarité. En somme, et pour reprendre un thème récurrent de la revue *Autrement* au début des années quatre-vingt: tout le monde est capable de devenir entrepreneur, il suffit d'être bien entouré pour voir ses potentialités personnelles galvanisées<sup>8</sup>. Concentré sur

4. Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire.

5. BOLTANSKI L. et THÉVENOT L., *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 1991.

6. ARISTOTE, *Organon V: Topiques*, Paris, J. Vrin, 2004; PERELMAN C. et OLBRECHTS L., *Traité de l'argumentation: nouvelle rhétorique*, 5<sup>e</sup> éd., Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles, coll. « Œuvres de Chaïm Perelman », 1988. BOLTANSKI L., *La souffrance à distance: morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Éd. Métailié, coll. « Leçons de choses », 1993. Les topiques dessinent chacune ce que la phénoménologie qualifie avec Scheler et Husserl (1954 et 1950) d'« état d'esprit intentionnel », c'est-à-dire une orientation tendancielle de la conscience qui incline à argumenter depuis la zone spécifique d'une valeur plutôt que depuis un autre (on pourrait aussi parler de régions axiologiques ou d'états d'esprit axiologiques). Ces lieux sont autant de « bagages d'arguments » orientés vers la valeur fondatrice de la topique: l'engagement pour un monde meilleur, l'autogestion, la convivialité, ou la créativité économique. Chaque association « solidaire » se distingue des autres par la manière dont elle mobilise ces topiques pour justifier son action (FRÈRE B., *L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologie des dispositifs argumentaires*, Thèse de doctorat de Sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales et de l'Université de Liège, 2006). SCHELER M., *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 1955; HUSSERL E., *Idées directrices pour une phénoménologie*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de philosophie », 1950.

7. VANEIGEM R., *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Gallimard, 1967; DEBORD G., *Rapport sur la construction des situations*, Paris, Mille et une nuit, coll. « Petite collection, 300 », 2000, (Paru dans *Internationale Situationniste*, 1957).

8. FRÈRE B., « Tous entrepreneurs? Essai de sociologie pragmatique des topiques alternatives », CANTELLI F., ROCA I., ESCODA M., STAVO-DEBAUGE J. et PATTARONI L. (dir.), *Sensibilités pragmatistes pragmatistes: enquête sur l'action publique*, Bruxelles, PIE Peter Lang éditeur, coll. « Action publique, 5 », 2009, p. 209-232.

les moyens financiers à mobiliser sur le local pour parvenir à faire triompher les ressources de créativité des désaffiliés par le biais de leur initiative économique, on suspend ici la question du capitalisme et la critique du célèbre principe de la main invisible d'Adam Smith montrant qu'il est légitime de poursuivre son intérêt privé et son enrichissement personnel, cette recherche contribuant au bien-être collectif. Comment oser rejeter plus longuement la notion de propriété privée ou d'intérêt personnel lorsque l'on est confronté à des personnes dépourvues de toutes ressources mues par l'intérêt d'acquiescer le minimum vital?

L'argumentation en topique situationniste conduit par exemple à minorer les justifications axées sur la convivialité, valeur prégnante dans l'économie solidaire autour de laquelle se construit la *topique philia*. Celle-ci est celle des acteurs solidaires qui accorderont beaucoup d'importance à la dimension humaine de cette économie et au fait qu'elle « repose sur les relations entre les gens, sur la chaleur humaine, la camaraderie, la fraternité et la responsabilité » contrairement à l'économie de marché qui repose sur « des entreprises cherchant à améliorer leur productivité à n'importe quel prix<sup>9</sup> ». Les arguments *philia* existent mais se font plus rares dans la bouche des acteurs raisonnant en topique situationniste car il faut être compétitif à l'échelle d'une région et la sentimentalité humaine n'a pas toujours davantage sa place sur le marché local que sur le marché global, surtout face à ceux qui ne rechignent pas à jouer le jeu de la concurrence (les autres PME de la région, etc.). D'autre part, la topique situationniste se prête difficilement aux raisonnements visant à valoriser l'autogestion ou la démocratie participative, propre à la troisième topique solidaire qualifiée de *technique*. En effet, les entreprises locales sont la plupart du temps individuelles. Enfin, le situationnisme a aussi pour caractéristique de se distinguer de la *topique de l'engagement* car, comme évoqué, il suspend la critique du capitalisme et le militantisme. Justifiant leur engagement à un très haut niveau de généralité pour commencer (« les multinationales font des dégâts », « la logique du profit est suicidaire », « la planète meurt du productivisme », etc.), les acteurs resserrent ici leur discours sur une valeur dominante: la créativité qui va autoriser l'essor économique local.

Les structures de type « finances solidaires » (plus rarement qualifiées de microcrédits pour ne pas être confondues avec leurs homonymes au Sud), sont issues de la tradition de l'Agence pour la liaison et le développement de l'économie alternative (ALDEA<sup>10</sup>) (qui accouchera à la fin des années quatre-vingt du célèbre REAS). Il s'agit par exemple de Garrigue<sup>11</sup> et les *Cigales*. Elles peuvent être qualifiées de *grandes* dans le vocabulaire de la sociologie pragmatique car elles incarnent fort la valeur situationniste de créativité désaffiliée. Les « petits » sont ceux qui respectent moins le potentiel des désaffiliés porteurs de projets.

9. RIFKIN J., *La fin du travail*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte poche. Essais », 1997, p. 378 et 372.

10. L'ALDEA a accompagné la création de diverses entreprises alternatives sur tout le territoire français durant les années quatre-vingt. Elle créera des outils financiers tels que les *Cigales* ou la coopérative de capital-risque Garrigue pour assurer le financement de projets déboutés par les banques classiques pour être portés par des personnes non solvables.

11. Garrigue: Coopérative alternative de mutualisation du risque.

Les grands Solidaires en topique situationniste doivent toujours veiller à assurer leur grandeur, c'est-à-dire insister sur la créativité des personnes, et à mettre en valeur tout ce qu'ils ont pu faire pour leur permettre de se réaliser. Face à la grandeur de ses structures de financement, l'on pourrait imaginer que l'économie solidaire s'enorgueillisse de contribuer à se démocratiser comme il est aujourd'hui coutume d'avancer : « Tout le monde peut créer son entreprise. » On ne compte plus le nombre de textes qui, séduits par cette grandeur, en opèrent une lecture tronquée en la réduisant à sa dimension entrepreneuriale toute magnifiée<sup>12</sup>. Or il existe un important hiatus entre celle-ci et d'autres dimensions tout aussi fondatrices de « l'imaginaire solidaire<sup>13</sup> ».

Car la grandeur dans l'économie solidaire en tant que telle n'est pas aussi monolithique. En effet ceux qui incarnent la grandeur en topique situationniste sont aussi ceux qui risquent en permanence de ne plus voir qu'elle, d'être prêts à tout pour la faire triompher. Ce qui, dans notre analyse, revient à extrapoler<sup>14</sup> les arguments situationnistes légitimes. Si, en emboîtant le pas à la démarche pragmatique initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot<sup>15</sup>, on accepte de formaliser toute la grammaire qui permet à ses acteurs d'argumenter de manière rationnelle, on doit bien reconnaître que, pour intégrer en toute légitimité l'économie solidaire, il faut aussi conserver la capacité de présenter son initiative à partir d'autres topiques et être en mesure de la valoriser sous d'autres angles que celui de la création de situation d'auto-emploi.

Pour le dire autrement, les topiques de justification sont des zones (des « lieux » dirait Aristote) de l'imaginaire qui permettent aux personnes qui y puisent leur inspiration pour construire des argumentaires similaires. Pour être reconnu « solidaire », il faut les articuler les unes aux autres grâce à des règles de grammaire qui autorisent la construction et l'expression d'un raisonnement

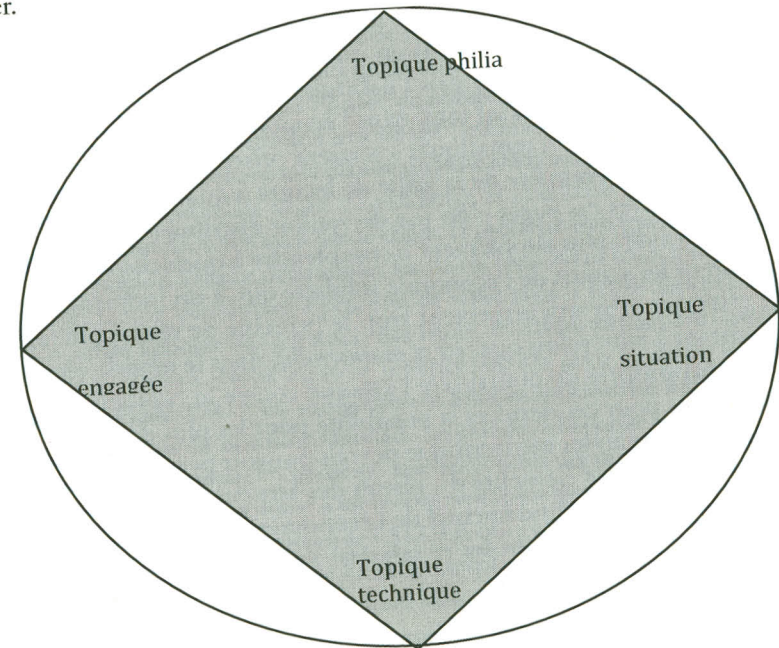
12. Voir aussi GRUYER B., « Le chaînon manquant. À la recherche de l'entrepreneur local idéal », *Territoires*, 353 (Emploi, les communes innovent), 1994, p. 26-29; ROSANVALLON P., *La nouvelle question sociale. Repenser l'État providence*, Paris, Éd. du Seuil, « Points, Essais, 359 », 1995; DE VARINE H., « Économie solidaire et développement local », *Territoires*, 368, mai 1996, p. 9-17; ROLLINDE C., « Petits financements pour petites entreprises », *Territoires*, 409 (S'engager dans l'économie sociale et solidaire), juin-juillet 2000, p. 33-38; DAUGAS-SINDA A., « Démocratie et développement des territoires : Solidarité régionale et création d'entreprise », *Économie et humanisme*, 361, juin 2002, p. 88-91; ROUILLE D'ORFEUIL H., *Économie, le réveil des citoyens : les alternatives à la mondialisation libérale*, Paris, La Découverte, coll. « Alternatives économiques », 2002; VIGIER J.-P., *Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire*, Paris, Éd. C. L. Mayer, coll. « Dossier pour un débat, 129 », 2003. Pour une analyse plus poussée de cette réduction (en marche dès les années quatre-vingt), notamment grâce au dépouillement des numéros de la revue *Autrement* (voir FRÈRE B., « Tous entrepreneurs ? Essai de sociologie pragmatique des topiques alternatives », *art. cit.*) par exemple pour la France: ANTONIOLLI E., GROSSO P., FOURNIAL J. et ROLLINDE C. (FINANSOL), *Finances solidaires : guide à l'usage des collectivités territoriales*, Paris, Charles Léopold Mayer, coll. « Dossier pour un débat, 121 », 2002; pour la Grande-Bretagne: GIDDENS A., *La troisième voie : le renouveau de la social-démocratie*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « La couleur des idées », 2002.

13. CASTORIADIS C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Esprit, La Cité prochaine », 1975.

14. Dès lors que des acteurs « extrapolent » certains des arguments présents dans l'une des topiques, ils font violence aux autres valeurs topiques (en les ignorant), font une faute de grammaire et donc sortent des discours légitimes dans l'économie solidaire. Ils se mettent alors à fréquenter, hors-topiques, des êtres illégitimes comme les PME classiques.

15. BOLTANSKI L. et THÉVENOT L., 1991, *op. cit.*

continu voyageant d'une topique à l'autre. Par « grammaire » on peut entendre dans la foulée « un corpus de règles qui est au principe de l'expérience des personnes et surtout du jugement qu'elles font de cette expérience<sup>16</sup> ». Chaque topique étant la « zone » d'une règle et ces règles étant ici des valeurs morales. Lorsque l'on s'avère incapable de valoriser son action à partir de l'ensemble des valeurs topiques solidaires, on s'expose à la critique d'autres associations qui, pour leur part, incarnent (ou pensent incarner) les autres valeurs. C'est alors que des disputes typiquement morales naissent et conduisent les acteurs, au mieux à s'ignorer les uns les autres dans les processus d'élaboration de fédération (tels que le REAS à l'époque ou le MES<sup>17</sup> aujourd'hui), au pire à refuser carrément d'y participer.



◆ Espace argumentaire des combinaisons topiques correctes

Figure 1 : Topiques de justification

**Valeurs correspondantes :**

*Philia* : convivialité

*Engagement* : militantisme (écologique, politique, etc.)

*Technique (professionnelle)* : autogestion

*Situationnisme* : créativité

16. BOLTANSKI L., *La condition fœtale : une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2004.

17. Mouvement pour l'économie solidaire.

Il s'avère utile, pour bien présenter notre démarche, d'évoquer plus avant comment l'on peut être grand en topique situationniste tout en parvenant à maintenir liée la créativité économique des désaffiliés à l'introduction d'autres valeurs solidaires fondamentales (autogestion, etc.) dans l'action. Il existe quelques cas de figure d'associations dans l'économie solidaire qui ont le respect de tout le secteur car il s'avère que leurs membres parviennent à mener leur action en voyageant à travers l'ensemble de ses topiques et à prouver que cette dernière correspond bien à une réalisation effective de l'ensemble des valeurs. C'est ce que nous allons tenter de faire ci-après en évoquant l'exemple d'*Ardelaine* que tous nous percevons comme un « exemple à suivre ». Au regard de celui-ci, nous évoquerons ensuite les accusations que les *Cigales*, autre symbole de la grandeur situationniste, doivent actuellement affronter au cœur du Mouvement pour l'Économie solidaire (MES). Nous verrons en quoi l'action des structures « exemplaires » illustre ce que nous avons pris l'habitude de qualifier en paraphrasant Mauss, « un comportement social total dans l'économie solidaire<sup>18</sup> » là où de nouvelles *Cigales* devenues « pragmatiques » seraient prises en défaut.

L'ambition première de la grille de lecture à quatre topiques que nous utiliserons à travers ces pages n'est pas de vouloir distribuer des torts ou des raisons. Il s'agit d'aider plus simplement à comprendre à quels dispositifs argumentaires recourent les acteurs de l'économie solidaire qui, à un moment donné, décident de critiquer ceux qui respectent trop le principe de réalité phénoménologique consistant à faire valoir que, *ici et maintenant*, dans le monde vécu au quotidien, il est inapproprié de poursuivre l'attaque contre le capitalisme, puisque seule compterait pour ces derniers la possibilité pour les plus désaffiliés de sortir de la précarité<sup>19</sup>. Analyser cette critique devrait pouvoir permettre d'expliquer davantage pourquoi des éléments du réseau des structures de financement solidaire (pilier historique et fondamental de l'économie solidaire) et le surinvestissement de leurs membres (bénévoles et salariés) s'avèrent soudainement douteux aux yeux d'autres « Solidaires ».

### Focus sur sur deux exemples de grandeur situationniste : *Ardelaine* et les *Cigales*

L'une des maximes du REAS récurrente dans sa revue *À faire* était : « Porter la contestation par des faits. » Il s'agissait d'indiquer que la pratique était plus subversive en réalité que la critique parce qu'elle créait pour ainsi dire sur du rien (quartiers vidés, paupérisés à l'extrême, campagnes désertées etc.). Comme l'écrit très justement Isabelle Guérin, « si l'auto-emploi peut apparaître comme

18. FRÈRE B., *L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologie des dispositifs argumentaires*, op. cit. ; MAUSS M., « Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1950, p. 143-279.

19. GIDDENS A., *Beyond left and right: The Future of Radical Politics*, Cambridge (UK), Polity Press, 1994, p. 247.

une alternative possible à la crise salariale [...], on est très loin d'une dynamique entrepreneuriale de type schumpéterien. Pour une large partie de ces créateurs, "non solvables" sur le marché du travail, l'entrepreneuriat est devenu le seul moyen d'éviter le statut d'assisté. Ce n'est donc pas une logique de développement, mais une logique de subsistance qui prévaut<sup>20</sup> ». Cette forme de grandeur inspirée fais valoir la création *ex-nihilo* comme un véritable geste artistique :

« La coopérative *Ardelaine* (qui fabrique surtout des matelas) fut un des premiers projets accompagné et financé par l'ALDEA (par le truchement de leur première *Cigales* dite *Du château d'eau*) et surtout, par *Garrigue*, première société coopérative de capital-risque (également créée par des aldésiens) qui lui donna un nouvel élan en 1987 en augmentant son capital. Nous résumons ici le tableau qu'en brosse Béatrice, à l'origine de la coopérative et partie prenante de l'ALDEA : marqués par les événements de 68 sans y avoir directement participé, nous nous rendons en Ardèche en 72 avec de nombreux autres jeunes, "partis à la campagne pour refaire le monde à leur image", estimant que cette région était le lieu propice. Nous reprenons une filature de laine abandonnée à St-Pierreville. Le groupe vit de débrouilles allant de vendange et cueillette des cerises aux travaux de maçonnerie. On n'avait pas le choix, la précarité était grande. Les uns trouvent des emplois à durée déterminée, les autres conservent leurs indemnités de chômage, le tout permettant à peu près de vivre mais il fallait innover sans cesse. Un jardin apporte des légumes, des fruits, et divers animaux d'élevage complètent le tableau. Nous sommes rejoints par des amis (comme Pierre, mécanicien, militant PSU<sup>21</sup> en autogestion et Simone, institutrice militante au Mouvement français du planning familial). Le groupe, à l'époque, se nourrit de littérature autogestionnaire<sup>22</sup>, participe aux rencontres organisées par la revue *Autrement* et cherche à contribuer à un mouvement plus global, ce qui sera chose faite avec la rencontre des membres de l'ALDEA qui s'enthousiasmeront pour le projet et nous aideront par la suite financièrement avec une *Cigale* et *Garrigue*. En 1980 les premiers travaux de bâtiments sont terminés, lesquels sont en partie chauffés par l'électricité produite par une turbine hydraulique adaptée à la chute d'eau toute proche. La dimension écologique intéressera *Nature et Progrès* qui fera une place aux produits de la petite entreprise lors de son salon, ce qui lui permet d'élargir sensiblement sa clientèle. À partir de 1985 nous organisons une garderie commune pour nos enfants, un système de mutualisation des véhicules, des produits de consommation courante et parfois de logement qui permet de vivre

20. GUÉRIN I., « La finance solidaire en France : coupler intermédiation financière et intermédiation sociale », *RECMA*, 277, 2000, p. 79-93.

21. Parti socialiste unifié.

22. Béatrice Barras raconte à ce propos : « Notre rencontre avec des mouvements comme les Claj (Culture loisirs animation jeunesse), mouvement d'éducation populaire dont les militants, après 68, ont choisi majoritairement de mener une action ouvrière dans les usines, aux côtés des masses populaires, plutôt que de créer des projets autogestionnaires "trop avant-gardistes" à leur goût. Les débats sont animés et nous obligent à argumenter nos choix ; nous lisons ROSANVALLON (*L'âge de l'autogestion*), GRANSTEDT (*L'impasse industrielle*), AZNAR (*Tous à mi-temps*), MOTHÉ (*Autogestion et conditions de travail*) » (*ibid.*, p. 39). BARRAS B., « La Scop *Ardelaine*, un projet coopératif de développement local », *RECMA*, 281, 2001, p. 151-153.

avec des salaires individuels médiocres. Mais le succès sera au rendez-vous et nous finissons même par rechercher des coopérateurs. Ce ne fut pas une mince affaire. Se présentaient surtout des personnes venant d'ateliers de confection traditionnels plus rompues à être dans des rapports de soumission totale et dans une cadence maximale que dans des rapports non hiérarchiques où la prise d'initiative est plus sollicitée que le respect minimal d'horaires fixes. Les années quatre-vingt-dix correspondront à la fin de la croissance d'*Ardelaine* (qui se stabilise actuellement à une trentaine de coopérateurs salariés). On a toujours fait le choix de rester fidèle à notre vocation première : l'objectif d'*Ardelaine* est la valorisation des laines de pays et il s'agit de rester lié à une logique de territoire. Il est plus important de faire vivre le petit village de St-Pierreville afin de l'aider à se développer que de brasser des grandes sommes d'argent<sup>23</sup>. »

« La création économique locale naît de la nécessité. » La grandeur situationniste est repérable dans ces propos. On remarquera qu'*Ardelaine* fait valoir l'ensemble des valeurs solidaires par ce témoignage. La créativité situationniste est présente, évidemment (*c'était la débrouille, il fallait innover sans cesse...*). La philia est indéniablement partagée par les membres de cette bande de copains partis à la campagne refaire le monde à leur image après 68 et rejoints sur le tard par d'autres amis. Le travail est complètement autogéré et c'est d'ailleurs ce qui en effrayera plus d'un lorsque l'entreprise cherchera à recruter (*le groupe se nourrit de littérature autogestionnaire, les gens ne sont pas habitués à des rapports non hiérarchiques...*). Enfin, la valeur de l'engagement est très nettement perceptible également (*des coopérateurs étaient militants au PSU, d'autres au Planning familial...*). À ce titre on peut parler d'entreprise au comportement social total s'il l'on se réfère aux valeurs clefs de l'économie solidaire.

Aujourd'hui encore, on peut être surpris par la façon dont cette entreprise alternative est citée à titre « d'exemple » par l'ensemble de ses acteurs<sup>24</sup>. En revanche, ces autres rejetons de l'économie alternative (type ALDEA) que sont les *Cigales*, elles, vont pour leur part progressivement faire l'objet d'un véritable clivage qui divisera les Solidaires. En effet, ces outils de financements rassemblent principalement des bénévoles épargnants qui choisissaient traditionnellement en toute liberté les projets qu'ils désiraient soutenir. Or, depuis les années quatre-vingt-dix (et leur multiplication rapide sur toute la France), des critiques commencent à circuler à leur sujet. Les *Cigales* manifesteraient de plus en plus, dit-on, la volonté de promouvoir toutes les formes d'initiatives, quelles qu'elles soient, tant qu'il s'agit d'aider une personne à éviter la désaffiliation. Pour beaucoup, la force de la nécessité dans les situations désaffiliées suffit pour abandonner toute autre forme de préférence que celle de l'enrichissement des porteurs de projets en difficulté. Ici le choix est volontaire. Les *Cigales* qui le posent prennent le risque d'extrapoler la logique situationniste du localisme économique et de se voir accusées par

23. Résumé établi à partir de BARRAS B., *Moutons rebelles, Ardelaine, la fibre développement local*, Éd. REPAS, Saint Pierreville, Éd. Repas, coll. « Pratiques utopiques », 2002.

24. FRÈRE B., « La sociologie de Max Scheler : une ressource phénoménologique pour un régime d'action philia au cœur de l'économie solidaire », *Information sur les sciences sociales*, 45 (4), 2006, p. 561-599.

d'autres acteurs de ne pas respecter les valeurs solidaires.

Sandra coordonne l'action des *Cigales* dans le Nord :

« Le plus important, c'est l'échange qui se passe ou qui ne se passe pas entre les clubs, les entreprises financées, les investisseurs. Il faut quand même remarquer que la démarche éthique, elle, ne doit pas être vue que dans les projets. Il y a aussi la collecte d'argent en faveur d'eux. C'est quelque chose d'éthique car il s'agit de mobiliser de l'argent parce qu'il y a des demandeurs d'emploi qui créent leur entreprise et parce qu'on veut dynamiser le territoire. L'aspect solidaire il est là ! C'est-à-dire que même s'il y a une entreprise qui se crée, qui n'est pas solidaire au sens strict du terme, en attendant, elle est sur un territoire, elle aurait pas été créée s'ils avaient pas été là, il y aurait un demandeur d'emploi en plus, bon ! Après, si en plus, les projets peuvent rentrer dans les critères d'économie solidaire, [...] Certains jouent vraiment le jeu, d'autres pas. Qu'est-ce qui intervient là-dedans ? Il y en a qui, dès le début, étaient dans l'esprit "économie solidaire" et qui sont restés. D'autres n'y étaient pas, mais par l'échange, ils se rapprochent un peu de... D'autres n'y étaient pas et n'y sont toujours pas, et utilisaient cela comme simple outil de subvention, parce qu'il n'y avait rien d'autre. Ce serait intéressant d'y voir un peu plus précisément. »

Voici qui relève aux yeux d'autres Solidaires d'un jugement promotionnel pour des projets individuels sans véritable valeur ajoutée. Du côté de la fédération des *Cigales*, on a vu très vite que la création d'activités économiques non contrebalancée par une forme de militantisme (topique engagée) – dans lequel l'élaboration d'un modèle économique véritablement alternatif conserve un sens – est problématique en termes de comportement social total. D'aucuns y voient d'ailleurs, dès le milieu des années quatre-vingt-dix, la perte de l'âme alternative de l'ALDEA qui fut à l'origine du mouvement des *Cigales*, lesquelles investissaient à l'époque dans d'illustres modèles d'incarnation de toutes les valeurs topiques, comme *Ardelaine*.

Certes, durant cette même décennie (et même au-delà), on peut continuer à lire dans la gamme des revues qui s'intéressent au sujet et où se mêlent analyse scientifique et militantisme, des textes enthousiastes au sujet des *Cigales* et des modèles d'entreprises sociales totales qu'elles contribuent à mettre sur pied. L'engouement de certains économistes est considérable et ils continuent d'insister sur leur rigueur et leur persévérance éthique tant il est vrai, explique par exemple *Alternatives Économiques*, qu'« aider au développement local n'est pas le seul intérêt de l'épargne de proximité. Pour beaucoup, il s'agit aussi de favoriser des projets différents : lutte contre l'exclusion, soutien à l'environnement, à l'action culturelle, etc. Des projets qui, même s'ils sont parfois rentables, n'entrent pas en général dans les grilles intellectuelles des financeurs traditionnels<sup>25</sup> ». Jusqu'à

25. YEROCHESKI C., « L'originalité de l'épargne de proximité », *Alternatives économiques*, 12, 1995, p. 25 sq. Voir aussi DORIVAL C., « Épargne solidaire : les Cigales investissent utile et local », *Alternatives économiques*, 219, novembre 2003, p. 46 sq.



## Une illustration de la critique des « grands » situationnistes (depuis la topique engagée)

En 1993, les militants du REAS voient revenir vers eux la fédération des *Cigales* (qui les avait quittés quelques années auparavant alors qu'elle avait contribué à fonder le réseau avec l'ALDEA) avec une nouvelle catégorie d'épargnants. Leur intérêt pour l'entreprise « chimiquement pure » est tout relatif. Beaucoup de *Cigales* ne se posent pas la question de savoir s'il convient de sélectionner les projets. Ce tournant, que l'on peut qualifier de pragmatique, au sens usuel et non sociologique du terme (*créer des emplois c'est déjà ça*), est perçu de manière très clivée, comme en témoignent les papiers publiés dans *À faire*. Que l'enrichissement des plus démunis soit, grâce à leur créativité, une valeur cruciale ne pose pas un problème. Qu'il soit la seule valeur que l'entreprise soutenue soit susceptible d'insuffler dans le monde en pose un. Les premières critiques voient le jour et les Cigaliers qui persistent à se situer dans un état d'esprit topique engagé s'interrogent : « Quand bien même on contribue à éviter des drames humains, contrairement aux banques qui refusent tout risque face aux porteurs non solvables, n'est-on pas devenu de simples guichets à la création d'entreprise ? [...] Peut-on, dans cette logique, un jour espérer contaminer le capitalisme ? » se demandent-ils<sup>31</sup>.

Mais l'autocritique de certains Cigaliers n'est pas la seule réaction face à ce blocage en topique situationniste consistant à se satisfaire de l'activité initiée par des personnes sans emploi sur le local. L'accusation peut aussi être illustrée par l'analyse du discours tenu par les membres de l'*Agence de développement des services de proximité*, association phare du MES, réseau de structures solidaires ayant survécu à la fin du REAS. L'ADSP<sup>32</sup> accompagne la mise sur pied de services de proximité qui tablent presque toujours sur une hybridation de ressources à long terme. Une partie du financement des initiatives accompagnées est durablement assurée par des apports publics au regard de l'utilité sociale attestée du projet. La pression du marché et la nécessité de proposer des biens ou services solvables pour eux-mêmes, donc commercialement conventionnels et vendables, se font moins sentir que dans l'accompagnement et la finance de proximité. L'accusation est directement portée depuis la topique engagée pour laquelle le capitalisme existe et dans laquelle on estime que l'économie solidaire doit fonder ses armes afin d'en venir à bout :

*Dominique, de l'ADSP :*

« La question des interrogations qu'on a par rapport à ces outils d'accompagnements et de finances au MES est liée effectivement à la nature des projets. Est-ce qu'on finance des acteurs porteurs de projets sur la seule base qu'ils ne présentent pas de garanties solvables pour les banques ? Ou c'est aussi une interrogation approfondie sur la nature des projets et de quoi ces projets

31. GASNE J., « La vie de la Cigale l'Églantine par son gérant », *À faire*, 49, 1998, p. 3.

32. Agence de développement pour les services de proximité.

aujourd'hui, l'enthousiasme est palpable chez les chercheurs et l'on pouvait encore récemment lire dans la *RECMA*<sup>26</sup>, que « les *Cigales* se trouvent à la source d'une cohésion sociale alternative au profit de la vie bonne ». Leur réserve, grâce au réseau de leurs membres, dépasserait de loin l'épargne familiale, cette « épargne de *clique* générée par des personnes fort reliées entre elles mais peu reliées aux autres » (ce qui revient, comme nous l'avons montré ailleurs, à « extrapoler » en topique *philia*<sup>27</sup>) et « intègre au-delà de la rentabilité économique des critères tels que la création d'emplois, l'insertion de personnes en difficulté, les conditions de travail dans l'entreprise [...]. Sa rétribution tend vers une sorte de *Slack* (rémunération supérieure à celle qui était attendue en termes de rétribution monétaire), comme le plaisir d'avoir permis la création d'emplois socialement et écologiquement responsables<sup>28</sup> ».

Pourtant, un dépouillement plus exhaustif d'autres revues montre rapidement que cette complétude morale rêvée des *Cigales* est déjà altérée alors même qu'elle triomphe dans les pages d'*Alternatives Économiques*. Toujours à la même époque (milieu des années quatre-vingt-dix), on peut lire dans les approches moins économiquement savantes mais plus proches du terrain, que ce mouvement est devenu bipolaire. Les plus anciens *Cigaliers* continuent de se sentir peu ou prou les héritiers du mouvement alternatif (de l'ALDEA-REAS) des années quatre-vingt, lequel véhiculait des valeurs diverses : créer des entreprises alternatives respectueuses de l'environnement et plus justes, partager le travail, soumettre l'économie à l'éthique, etc. « Côté alternatif, écrivent même certains chercheurs, le bilan n'est de toute évidence pas négligeable : parmi la grosse centaine d'entreprises dans lesquelles les Clubs<sup>29</sup> ont investi, on note un véritable souci d'une transformation des rapports entre salariés et responsables, et l'utilité sociale des activités apparaît nettement (éducation, énergies renouvelables...), par exemple chez *Ardelaine*. » Mais malgré « ces résultats d'une alchimie entre certains marchés en expansion, par exemple le bio, une volonté politico-économique de responsables d'entreprises novateurs du capital-risque alternatif et solidaire, ces sociétés alternatives n'ont cependant pas constitué un modèle » pour les nouveaux *Cigaliers* « comme l'auraient souhaité les premiers d'entre eux »<sup>30</sup>.

<sup>26</sup> Revue des études coopératives, mutualistes et associatives.

<sup>27</sup> Voir FRÈRE B., « La sociologie de Max Scheler... », 2006, *art. cit.*

<sup>28</sup> GLÉMAIN P., « L'épargne de proximité au cœur de la vie bonne, réalité et perspectives théoriques », *RECMA*, 294, 2004, p. 54-62.

<sup>29</sup> Les acteurs utilisent le mot Club qui réfère à l'abréviation de Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (*Cigales*).

<sup>30</sup> ANTOINE E., DUGHERA J. et CLERC D., « Table ronde : les clubs *Cigales* et l'avenir », RUSSO P.-D. et VERLEY R., *Cigales : des clubs locaux d'épargnants solidaire pour investir autrement*, Paris, Fondation pour le

Progrès de l'homme, Fédération des *Cigales*, coll. « Dossier pour un débat, 48 », 1995, p. 93-103.

participent? Parce que, en gros, ce sont des projets qui s'inscrivent dans l'économie classique, des projets à caractère marchand classique, on dirait, où il n'y a pas de réflexion approfondie sur la valeur ajoutée sociale, sociétale, écologique [...] C'est les *Cigales*... rares sont encore celles qui se conçoivent comme pas simplement une structure d'appui financier, mais aussi une réflexion sur la nature des projets. Ils définissent des champs dans lesquels ils interviennent; c'est... contribuer au développement d'une autre agriculture respectueuse de l'environnement, du commerce équitable, des conditions de production sociales, d'insertion dans un territoire. [...] C'est des questions qu'on pose à l'ADSP par rapport aux porteurs de projets (comment ils s'inscrivent dans la société) et c'est une interrogation qu'on a par rapport à certains qui ont une approche essentiellement marchande. Ça nous arrive de refuser des projets. Oui, mais oui! On leur dit: "Il y a des structures classiques d'accompagnement de créations d'entreprises marchandes." Nous, on sélectionne. Voilà! [...] Après, faut pas s'étonner... Il y a aussi des offensives de la part des tenants du MEDEF<sup>33</sup>. Bien des entrepreneurs le diront, des politiques le diront. Il y a cette complexité qui fait que tu peux trouver des tenants du libéralisme qui se retrouvent dans la palette autour de cette notion de citoyens entrepreneuriaux. Les libéraux disent: "On est pour soutenir l'initiative particulière privée." D'une certaine façon, on va dans ce sens-là, mais ce n'est pas que ça. Sur l'aspect appui à la création d'entreprise et de ses effets, lutte contre le chômage, on peut retrouver des appuis des tenants du libéralisme comme des tenants de l'économie solidaire. Mais dès lors qu'on rentre dans la dimension politique, c'est-à-dire l'interpellation de l'organisation du fonctionnement de la démocratie sur de nouveaux espaces publics pour les citoyens, (y'a plus personne). »

Dominique déplace l'épreuve de force sur le terrain de l'engagement. Son état d'esprit est militant. Il craint que les *Cigales* ne puissent plus se revendiquer de l'économie solidaire car elles n'encadrent plus la création d'entreprise, dont la fin est la recherche de profit privé, d'exigences alternatives (créer un autre modèle que le modèle capitaliste libéral qui détruit l'environnement et les sociétés).

David Vallat, du centre Walras, écrit que « le projet politique derrière les initiatives de finance solidaire est souvent bien plus précis qu'un vague désir altruiste de lutter contre le chômage [...]. Si pour eux la lutte contre le chômage est un objectif central, il se double fréquemment d'une ambition sous-jacente qui consiste à remettre l'homme au centre de l'économie. Ce projet aux résonances polanyiennes se décline de diverses façons. Ainsi les *Cigales* visent à donner aux épargnants le moyen de prendre en main leur destin économique. (Ces) organismes de finance solidaire mettent en avant un projet politique alternatif basé en premier lieu sur la prise en compte de la personne. Dans un grand nombre de ces organismes, le libéralisme triomphant est clairement identifié comme l'idéologie à combattre<sup>34</sup> ».

33. Mouvement des entreprises de France.

34. VALLAT D., « Finances solidaires: quelle dimension politique? », *Hermès*, 36 (Économie solidaire et démocratie), 2003, p. 78-79.

Mais pour beaucoup au MES, un projet politique alternatif basé en premier lieu sur la prise en compte de la personne est un ersatz de projet politique. Lorsqu'on ne prête attention qu'à la personne pour « la remettre au centre de l'économie », on atrophie le véritable projet politique que devrait alimenter la finance de proximité: proposer quelque chose comme « une autre économie », non libérale, qui lutte contre l'esprit capitaliste. Quand on reste confiné en topique situationniste, arc-bouté sur l'innovation économique, on ne peut pas faire valoir quoi que ce soit de politique, même quand on tente d'appuyer l'argument sur une philia minimaliste.

« La microfinance a pour principale motivation de permettre à tous de pouvoir s'intégrer dans ce monde. Mais cela remet-il suffisamment en cause le monde actuel et le projet de société qui nous a amenés à une situation où, de constat unanime, les inégalités s'accroissent<sup>35</sup>? » Entre les leaders du MES (comme les membres de l'ADSP) et certains contributeurs du *Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales* (comme Serge Latouche, Alain Marchand<sup>36</sup> ou ici Philippe Amouroux) commence à poindre une ligne discursive qui se distingue de celle qui relie les pragmatiques *Cigales* au centre Walras et qui réduit le politique à la philia en situation. Pour les premiers « prendre en compte la personne » n'est pas un geste politique car alors on en reste à un utilitarisme situationniste qui permet de recourir à tous les moyens imaginables pour financer cette personne sans plus s'inquiéter des valeurs qu'elle accepterait de reproduire pour « changer le monde ». Autrement dit, concentrer son énergie sur le financement des initiatives des plus désaffiliées pour les aider à s'en sortir sans remettre en cause le système économique global dans lequel ces initiatives prennent corps ne va pas suffire. Il faut assumer d'investir le plan politique pour imposer réellement l'économie solidaire comme un modèle alternatif au capitalisme. Or, si l'on s'en tient à raisonner en topique situationniste, on n'accorde aucune valeur à l'idée d'engagement militant. Le faire, c'est accepter de sortir de sa *Cigale* pour aller défendre le modèle solidaire partout où une parole est possible (dans les forums altermondialistes, etc.).

Si, sur un autre plan, les *Cigales* conditionnaient leurs prêts à des critères d'autogestion comme le fait *Ardelaine* à l'égard de ses nouveaux coopérateurs, peut-être contribueraient-elles à faire naître des entreprises qui se rapprochent de ce fameux modèle. Cela leur permettrait de mobiliser des arguments issus de la topique technique. Mais là, ce sont les chiffres qui parlent: dans presque 80 % des cas, les entreprises financées sont des SA ou des SARL, c'est-à-dire des structures au capital certes « sociétaire » (ce qui permet aux *Cigaliers* de participer aux CA en tant qu'actionnaires) mais qui n'induit pas que l'activité économique, elle, soit collective. Dans la moitié des entreprises créées on ne compte qu'une

35. AMOUROUX P., « La finance solidaire pour un autre projet de société », *Revue du MAUSS*, 21 (L'alter-économie. Quelle « autre mondialisation »), 2003, p. 66.

36. LATOUCHE S., « Malaise dans l'association ou pourquoi l'économie plurielle me laisse perplexe », *Revue du MAUSS*, (Association, démocratie et société civile), 2001, p. 17-26; MARCHAND A., « Improbable économie solidaire », *Au-delà de l'économie quelles alternatives? Réfractations*, 9, 2002, p. 27-34.

ou deux personnes à l'origine du projet, sans garantie aucune de « démocratie de gestion » en cas d'accroissement de l'activité et d'embauche<sup>37</sup>.

Par ailleurs si les *Cigales* pouvaient toujours faire valoir que leurs entreprises assurent le renforcement du lien humain en interne et le bien-être général des individus dans leur quartier, elles deviendraient des entités véritablement légitimes en topique *philia* mobilisables pour le président de leur fédération, au-delà du trop faible soutien à la personne évoqué plus haut. C'est toujours le cas d'*Ardelaine* dont la promotrice explique qu'il leur a fallu cesser de croître pour conserver des relations humaines au sein de la coopérative.

« Nous savons, écrit-elle, que dans l'économie classique, on érige en principe une obligation de croissance à l'infini: "qui n'avance pas recule!" Pourtant il ne nous semble pas enviable de continuer à progresser à ce rythme. Nous avons quelques indicateurs de fatigue et pensons qu'au-dessus d'un certain nombre de personnes, les rapports changent et qu'il y a des seuils au-delà desquels les relations simples et directes ne sont plus possibles, les conflits se cristallisent, les enjeux de pouvoir font perdre la tête<sup>38</sup>. »

Enfin, c'est aussi la dimension militante d'*Ardelaine* que l'on peut évoquer si l'on se souvient des lectures de ses membres (Aznar, Mothé...) ou de leur engagement au sein des manifestations organisées par la revue *Autrement* pour un monde plus juste et plus écologique. Comme en atteste ce témoignage, cette dimension plus juste et plus écologique. Comme en atteste ce témoignage, cette dimension située à nouveau les projets soutenus par les *Cigales* pragmatiques en marge de ceux soutenus par *Garrigue* et les anciennes *Cigales* à l'instar d'*Ardelaine*:

Annie, ancienne présidente de l'ADSP, est une grande figure du MES. À Caen, elle a fondé l'ARDES (ce que nous appelons un collectif territorial<sup>39</sup>) qui fédère les associations solidaires de la région, dont une *Cigale*:

« On a vu des projets ici qui ont failli être financés par notre *Cigale*, qui faisaient froid dans le dos. Par exemple, je me souviens d'une fille qui voulait monter un commerce de chocolat de luxe entre la France et l'Amérique latine. Vendre du chocolat belge à des bourgeois d'Amérique latine. Elle arrivait pas à avoir sa mise de fonds nécessaire. Elle a demandé à la *Cigale*! T'imagines? »

Voici donc qu'une brèche s'ouvre dans l'originnaire Eden alternatif des *Cigales*. Beaucoup de *Cigaliers* s'avéreraient, désormais, selon certains Solidaires, incapables de basculer dans un état d'esprit topique autre que situationniste. Du moins, ceux qui acceptent de financer des projets ne se rapprochant pas, peu ou prou, des valeurs topiques de l'économie solidaire – c'est-à-dire de l'autogestion (topique technique), du lien social (topique *philia*) et du militantisme pour un monde meilleur (topique engagée).

37. ANTOINE E. *et al.*, 1995, *op. cit.*, p. 96-99.

38. BARRAS B., 2003, *op. cit.*

39. Voir FRÈRE B., « La sociologie de Max Scheler... », 2006, *art. cit.*

## Un manque de combinaisons topiques

À l'approche de la conclusion, il convient de faire la part des choses. Ces cliques n'empêchent heureusement pas les différentes composantes de l'économie solidaire de poursuivre leurs œuvres respectives. Par exemple, lorsque tout le monde est dans le même état d'esprit topique à dominante situationniste, aucun problème n'est à pointer. C'est la raison pour laquelle les *Cigales* pragmatiques peuvent fonctionner à merveille en interne. Et, en fin de compte, cet état de fait ne porterait aucunement préjudice à cette économie s'il n'était pas l'indice de la fragilité de sa propre cohésion. En supputant que l'enrichissement des porteurs puisse reproduire le modèle économique dominant, les personnes qui refusent l'issue unilatérale de l'épreuve situationniste suggèrent l'exclusion hors-topique de leurs promoteurs qui, en réalité, l'extrapolent en cessant de la tenir liée aux autres topiques. Or le problème d'une telle supposition est qu'elle ne touche pas seulement les *Cigales* (adhérentes au MES depuis son origine) mais aussi d'autres membres du feu REAS ou de l'actuel MES comme les *Pôles d'économie solidaire*, les associations *Solidarité Emplois* ou le *Réseau de citoyenneté sociale* pour ne citer qu'eux. De part et d'autre, en effet on refuse de sélectionner les projets susceptibles d'être accompagnés. Voilà aussi qui pourrait conduire à la naissance de dissensions au sein du MES. Au moment de notre enquête, le président des *Cigales* est en train de passer le relais comme représentant dans le MES pour laisser sa place à un autre membre de la fédération. Selon lui, les *Cigales* trouvent difficilement leur place dans ce Mouvement où l'on ne jure « que par l'association ». Le problème de la nature des projets accompagnés et financés par les *Cigales* a-t-il une solution? À première vue le MES n'en a pas encore trouvé.

Dès lors, et pour reprendre les mots de S. Latouche ou A. Marchand, peut-on parler de soutien inadéquat à la « micro-entreprise capitaliste »? La réponse pourrait être la suivante du strict point de vue de la sociologie pragmatique, qui ne cherche pas à supplanter la réflexivité des acteurs mais plutôt à en extraire la grammaire: oui, à partir du moment où l'autonomie économique d'un projet, quand bien même innovant, fait l'impasse sur les autres valeurs topiques que sont l'engagement politique en faveur de causes justes (comme par exemple l'écologie: topique engagée), l'association autogérée (topique technique) ou le lien humain (topique *philia*). Parce que ces valeurs sont longtemps restées d'actualité du côté de l'ALDEA/REAS, ses structures financeuses (*Garrigue*, les premières *Cigales*) ont pu se distinguer des modes de financement classiques de PME. L'autocréation d'un emploi ne suffit pas à voir un projet crédité du qualificatif de « solidaire ». Les autres valeurs topiques doivent apparaître dans les justifications afin que ce soit le cas.

Cependant, il faut reconnaître que cette définition exigeante de l'économie solidaire ne laisse pas en reste les *Cigales*, qu'elles se trouvent placées à l'avant-scène de l'extrapolation de la grandeur situationniste par une forme d'autocritique (voir les travaux de J. Gasne ou d'E. Antoine) ou par les reproches que leur adressent les autres solidaires (l'exemple de l'ADSP). On peut parler d'extrapola-

tion à partir du moment où l'argumentaire au sujet de l'activité d'une structure ne vise qu'une seule valeur. Et dans l'économie solidaire les effets d'extrapolation sont en définitive multiples. Ce n'est pas un hasard si la topique situationniste qui leur confère leur grandeur peut aussi s'avérer être le lieu depuis lequel des arguments peuvent être élaborés contre les « grands » des topiques voisines. On a ainsi pu voir naître beaucoup de critiques depuis les *Cigales*, portant par exemple sur les structures de type ADSP. Celles-ci accompagnent la création de services de proximité et peuvent se permettre de tenir un discours très militant et très critique (topique engagée) en étant confortablement assises sur un financement européen. En outre, elles accompagnent des projets qui, effectivement, sont peut-être davantage susceptibles de tendre vers une forme de comportement social total, mais elles peuvent aussi être bien plus soutenues par des pouvoirs publics qui parfois interviennent pour plus d'un tiers dans leur capital de base ou budget de fonctionnement. Loin d'avoir le marché concurrentiel comme unique champ de développement des projets accompagnés, camper une posture critique serait donc plus aisé pour une structure comme l'ADSP.

L'enjeu de ces quelques pages n'est évidemment pas d'attiser les tensions, encore tacites, qui parcourent parfois l'économie solidaire. Il faut bien reconnaître que cette dernière constitue une voie intéressante qui fut largement ignorée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis lors, en effet, on a toujours estimé que les choix économiques et politiques ne pouvaient se faire qu'entre un marché libre de toute contrainte et un État interventionniste. Aujourd'hui, nous sommes encore bien loin de réaliser les richesses que recelaient le socialisme associationniste de l'époque et les formes d'économies alternatives qui en ont hérité aujourd'hui. Mais, si nous avons choisi de travailler sur les critiques et les clivages qui peuvent parcourir ces formes alternatives, c'est d'une certaine manière pour aider leurs acteurs à repérer les raisons qui freinent leur construction identitaire collective à plus grande échelle. Car si l'intérêt de l'économie solidaire en général est bien de proposer en quelque sorte des structures économiques qui sont alternatives à l'économie de marché *et* dans le même temps fonctionnelles – contrairement à toutes les critiques théoriques et pratiquement creuses qui ont fait les beaux jours des types les moins élaborés de marxisme – il reste que ce qui lui fait défaut est patent : des formes de compromis topiques qui lui permettraient de reconnaître les différentes valeurs morales qui la traversent pour que les tentatives de fédération (comme le REAS hier et le MES aujourd'hui) puissent espérer un jour faire réellement grossir leurs rangs (et, partant, faire croître leur visibilité) en attirant à elles toujours plus d'associations et de coopératives se reconnaissant une identité digne « solidaire ».

## Quatrième partie

### USAGES MILITANTS